

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7384996401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7384996401>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 novembre 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

ARD

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 4 place de la Visitation - 49100 ANGERS

En cours d'immatriculation au RCS d'ANGERS

Aux termes d'acte sous seing privé électronique en date du 21 novembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

DENOMINATION: ARD

FORME: Société par actions simplifiée

SIEGE SOCIAL: 4 place de la Visitation - 49100 ANGERS

OBJET SOCIAL: Toutes activités de conception de maquettes 3D et de plans techniques, Gestion et suivi de chantiers, assistance et sous-traitance en maîtrise d'œuvre dans le domaine de la construction et de la rénovation, Conseil en aménagement d'intérieur, décoration et valorisation d'espaces, Achat et revente d'objets mobiliers et/ou de décoration.

DUREE DE LA SOCIETE: 99 ans

CAPITAL SOCIAL FIXE: 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE: tout associé peut participer aux assemblées, chaque action donne droit à une voix.

CESSION D'ACTIONS ET AGREMENT: en cas de pluralité d'associés, toute transmission d'actions est soumise agrément par décision collective et ouvre un droit de préemption.

Monsieur Tom SOULARD, demeurant Appartement 57, Résidence Jean BARTH, 97133 SAINT BARTHELEMY, a été nommé en qualité de Président pour une durée illimitée.

Mention en sera portée au RCS d'ANGERS.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

En partenariat avec

